

## L'INSCRIPTION DES ÉTUDIANTS EN FILIÈRES PARAMÉDICALES : UN SUJET DÉJÀ PRIS EN CHARGE

L'Université de La Réunion a pris connaissance de l'article paru dans le *Journal de l'île* ce lundi 11 décembre 2023 relatant les préoccupations des étudiants des filières paramédicales quant à leur inscription au sein de l'établissement et à leur accès au grade licence ou master.

L'établissement tient à exprimer son étonnement quant à la temporalité de la publication de cet article ... et ce d'autant plus que le sujet évoqué, loin d'être inconnu, était d'ores et déjà en cours de traitement par les services des différentes institutions concernées.

Consciente que le temps administratif n'est pas celui des étudiants et sensible aux préoccupations évoquées, l'Université de La Réunion a fait le choix d'accélérer la finalisation de la convention permettant leur inscription.

Ainsi, dans l'intérêt supérieur de nos apprenants, le 1<sup>er</sup> Vice-président a signé ce lundi ladite convention.

La convention signée sera transmise ce jour à toutes les parties prenantes du cursus universitaire.

La priorité absolue de l'établissement est de garantir les droits universitaires de ces étudiants, au même titre que l'ensemble des étudiants inscrits dans nos formations et c'est désormais chose faite.

Enfin et dans l'optique de renforcer le dialogue avec les étudiants préoccupés et pour répondre à leurs interrogations, Monsieur Jérôme GARDODY, Vice-Président Formation Vie Universitaire (VPCA FVU) les recevra pour échanger et fournir toutes les informations utiles à l'avancée de ce dossier.

### Contacts presse

**Anne MARIOTTI**

Direction de la communication

[Anne.mariotti@univ-reunion.fr](mailto:Anne.mariotti@univ-reunion.fr)

06 92 66 15 58